



**MAIRIE DE LAHAS**  
**32130**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 13 JUIN 2014**

### PRÉSENCE

L'an deux mille quatorze, le 13 du mois de juin à 18h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 6 juin 2014, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Yves-Marie CORFA, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON et José SIMORRE.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

### DÉBUT DE SÉANCE

18h45

### ORDRE DU JOUR

- renouvellement photocopieur
- abonnements téléphoniques
- plan de prévention des risques accident de travail
- cimetière
- projet de mise en accessibilité (salle des fêtes -église)
- prévision pour la fête locale
- questions diverses

### RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEUR

Le Maire lit les devis que nous avons reçus à ce jour, émanant de Gascogne Bureautique et Bureau Moderne. Ce dernier a rectifié ses tarifs dans le contrat de maintenance, pour arriver à ceux proposés par Gascogne Bureautique.

Le coût paraît important (photocopieur Sharp à 3000 € TTC) mais l'investissement est nécessaire pour gérer les mandats dématérialisés.

L'offre de Gascogne Bureautique étant en dessous de celle de Bureau Moderne pour l'achat du même copieur, la première est choisie.

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

## **ABONNEMENTS TÉLÉPHONIQUES**

Résiliation des lignes : nous payons deux lignes téléphoniques (ancienne école et salle des fêtes) alors qu'elles ne servent pas. Un contact a été pris auprès du SDIS, celle de la salle des fêtes peut être supprimée puisque la cabine est en fonction. Il faut simplement bien indiquer sa présence à l'intérieur du bâtiment. La suppression de ces deux lignes est mise au vote.

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

Changement de fournisseur : contact a été pris auprès d'Orange pour une offre PRO globale téléphone et Internet (avec une box). Une proposition s'élève à 64 € HT mensuel (il est impossible de passer à un service pour particulier, moins cher). On va approcher Bouygues Télécom et son offre PRO à environ 35 € mensuels.

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

## **PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES ET ACCIDENT DE TRAVAIL**

Le document unique est un document qui présente tous les risques potentiels. Il est indispensable.

Cela concernerait le poste de Véronique et celui de Paul. Il faut délibérer pour savoir si on mandate le centre de gestion pour élaborer ce document.

Yves-Marie pense qu'il peut être possible de récupérer un document déjà fait et l'élaborer nous-même.

Le Conseil décide de reporter la décision après un travail plus approfondi.

## **GESTION DU CIMETIÈRE**

Pour permettre d'anticiper sur la pérennité de l'administration du cimetière et prévenir la saturation, on pourrait réviser la mise à disposition des concessions. Pour l'instant, elles sont données à vie. On pourrait revenir à des concessions de 30 à 50 ans.

On pourrait revoir le prix des concessions. La prix minimum constaté est de 40 à 50 € le m<sup>2</sup>, nous sommes à 15 € : la proposition de 40 € est avancée.

On pourrait prévoir un ossuaire pour recueillir les restes lors des réductions, ainsi qu'un caveau communal et un colombarium.

L'élaboration d'un règlement intérieur s'avère donc nécessaire.

Le Conseil décide de reporter la décision après un travail plus approfondi.

## **PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ**

Le problème porte sur l'accessibilité de l'église. Elle n'est ouverte que lors des rares cérémonies, un dispositif électrique fixe nous semble peu approprié. Nous souhaitons travailler à obtenir une dérogation compte tenu de la configuration du village (pentes importantes).

Quitte à investir à la salle pour les toilettes handicapés, on penche pour une réhabilitation plus globale, incluant la cuisine. On sollicite M. Tomasin pour réorienter l'étude qu'il a déjà réalisée vers cette nouvelle voie.

**11 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

## **FÊTE LOCALE**

Elle est prévue les 9 et 10 août. Le comité des fêtes ne sera pas encore constitué, le conseil décide de s'en occuper.

Samedi soir : apéritif puis repas avec sono.

Dimanche après-midi : concours de pétanque.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Circulaire pour la désignation des délégués aux élections sénatoriales

Un conseil municipal exceptionnel est convoqué vendredi 20 juin à 9h.

## **FIN DE SÉANCE**

21h30

